

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPRA DI LUCALI DA A CULLETTIVITÀ DI CORSICA :
LE DESK IN BASTIA**

**ACQUISITION DE LOCAUX PAR LA COLLECTIVITE DE
CORSE : LE DESK A BASTIA**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport soumis à votre approbation a pour objet le projet d'acquérir un ensemble de bureaux sis « Résidence Le Desk », Lieu-dit Paratoghju à BASTIA.

Dans le cadre du projet global de déménagement des services notamment ceux dépendant de la Direction générale adjointe en charge de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la langue corse et afin de permettre leur regroupement de manière cohérente compte tenu du manque de locaux disponibles sur BASTIA, il est envisagé l'acquisition d'un plateau de 480 m² au 2^{ème} étage d'un immeuble et composé de 15 bureaux, 5 sanitaires, un accueil et un espace d'archivage, une salle de réunion ainsi que la jouissance d'un toit terrasse.

Ces locaux disposent aussi de 10 places de parking.

Il est à noter que les mouvements des services ne seront mis en œuvre qu'après consultation et avis du Comité technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le service du Domaine sollicité sur la valeur vénale de ce bien a estimé celle-ci à 1 044 000 €. Le Service de Santé au Travail de Haute-Corse, propriétaire des locaux, a fixé le prix de vente à 750 000 €.

Les crédits de paiement nécessaires à cette acquisition ont été prévus au Budget primitif 2020 et imputés sur le programme 6151 – investissement.

Les crédits ont été affectés par arrêté n°19/125CE du Conseil exécutif de Corse en date du 23 avril 2019 (opération « N6151A191B_1_A: Acquisition divers – Frais d'actes »).

Par conséquent, je vous propose d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer tous les actes afférents à cette acquisition.
Je vous prie de bien vouloir en délibérer.